

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclamés, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

26 Décembre 1883.

BULLETIN

Le Sénat a fixé à aujourd'hui mercredi la mise à son ordre du jour du budget ordinaire de 1884. Par 143 voix contre 114, il a décidé de donner au pays ce scandale : le budget de la France voté en trois séances ! Mais des voix monarchiques se sont fait entendre pour protester avec une incomparable éloquence contre une décision qui constitue un outrage aux intérêts du pays, aux droits des contribuables et à la dignité de l'Assemblée elle-même.

« En vous demandant de mettre immédiatement le budget à votre ordre du jour, s'est écrié M. Bocher, on vous demande d'enregistrer purement et simplement ce qui a été voté par la Chambre des députés. On vous propose la violation de vos droits constitutionnels. » Et se tournant vers la majorité : « Si vous refusez, a ajouté l'éminent orateur, le droit d'examiner et de discuter sérieusement le budget, nous en appellerons au pays, aux contribuables qui vont avoir à payer un budget de quatre milliards.

Deux alternatives se présentent à vous : ou le sérieux exercice de votre mandat ou votre abdication. »

Tandis que les applaudissements de la droite saluent encore ces nobles paroles, M. Tirard vient balbutier de piteuses excuses. Il se défend d'avoir voulu offenser la dignité du Sénat. Il est appuyé par le pesant M. Foubert.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier répond au ministre des finances : « On nous donne, dit-il, un seul jour pour étudier un rapport de près de quatre cents pages, et ce jour est le jour de Noël, le jour où le dernier des commis abandonne son comptoir, le jour où les Français qui ont gardé au cœur la re-

ligion de leurs pères, ont d'autres devoirs et d'autres soucis. » Puis, au milieu des applaudissements répétés de la minorité, l'éloquent sénateur prononce ces graves paroles : « Prenez garde que la précipitation qu'on vous propose de mettre dans le vote du budget devienne pour vos ennemis un terrible argument ! Prenez garde qu'après vous avoir qualifié d'inutiles, on ne vous qualifie de gênants ! »

M. le duc d'Audiffret-Pasquier termine en invitant le président à défendre lui-même les prérogatives budgétaires de la Chambre haute.

Mais M. Le Royer fait la sourde oreille.

A son tour, M. Buffet vient conjurer le Sénat de ne pas signer son abdication ; il invoque l'autorité de la commission des finances ; il dévoile l'hypocrite calcul du gouvernement : si celui-ci est si pressé de voir s'ouvrir la discussion, c'est qu'il espère bien emporter son budget tout voté avant la clôture de la session actuelle : évidemment il redoute d'étouffer un débat.

Enfin, M. Lucien Brun vient lire à la tribune les lignes du rapport de la commission, où sont exposés les inconvénients d'une discussion séparée des budgets ordinaire et extraordinaire ; il jette à la majorité cette phrase qui renferme une leçon cruelle mais méritée : « Quand une Assemblée veut être respectée, elle commence par se respecter elle-même. »

La majorité a fermé l'oreille aux considérations, aux obligations, aux remontrances de MM. Bocher, le duc d'Audiffret-Pasquier, Buffet, Lucien Brun. Il ne reste plus à la minorité qu'à s'opposer de toutes ses forces à l'étranglement du débat. Ils obtiendront aisément ce résultat en maintenant leurs amendements, en ne renonçant à aucun de leurs discours, en exerçant dans toute leur plénitude leur droit de contrôle et leur droit de critique. Libre à la majorité républicaine de donner au pays le scandale d'un budget voté en trois jours, mais il faut qu'elle renonce à obtenir la complicité de l'opposition monarchique.

LA TRICHINOSE A LA CHAMBRE.

La trichinose est à nos portes ! ainsi s'est exclamé le plaisant M. Brisson au cours de la discussion de l'interpellation Paul Bert sur les viandes salées. Il ne faut donc pas s'étonner si le débat a passionné la Chambre.

Voici d'abord M. Paul Bert, l'ennemi du chien français et du porc américain. Il demande au gouvernement de surseoir à l'exécution de son récent décret et de maintenir les mesures de sauvegarde adoptées vis-à-vis des viandes salées de provenance étrangère.

Il propose l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, estimant qu'il convient de surseoir à la levée de l'interdiction qui pèse sur l'introduction des viandes salées d'Amérique jusqu'à la discussion de la loi spéciale projetée, passe à l'ordre du jour. »

M. Hérisson se précipite au secours du porc américain : Il fait cette constatation vraiment très-rassurante : Depuis le 27 novembre, les viandes américaines circulent librement en France et aucun cas de trichinose ne s'est produit, ergo il ne s'en produira jamais.

Cet argument suscite un petit mouvement d'effroi, auquel succède bientôt un élan général d'hilarité, lorsque le ministre cite au nombre des ports français Anvers et Liverpool.

Au dire de M. Hérisson, la trichine est « presque sans danger. »

« Presque » a obtenu un joli succès de fou rire, d'ailleurs M. le ministre du commerce a été burlesque d'un bout à l'autre de son discours.

MM. Gaudin et Paul Bert répondent au ministre qui est appuyé par MM. Peulevey et Achard, puis le scrutin est ouvert sur l'ordre du jour pur et simple, accepté par M. Hérisson et opposé à l'ordre du jour Paul Bert.

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 273 voix contre 200.

M. le ministre du commerce est battu en

la noble compagnie du porc américain.

M. Paul Bert va s'asseoir au banc des ministres.

Un peu trop tôt, monsieur !

L'ordre du jour Paul Bert est voté par 280 voix contre 221.

Chronique générale.

L'EUROPE ET LE TONKIN.

On lit dans le National :

« Nous croyons être en mesure d'affirmer que les bruits de médiation, qui circulent à nouveau depuis la prise de Son-Tay dans certains journaux étrangers, ne sont pas plus exacts aujourd'hui qu'ils ne l'étaient hier ou le seront demain.

« Le gouvernement français n'a sollicité l'intervention d'aucune puissance européenne dans son différend avec la Chine, et s'il ne repousse, en aucun cas, les bons offices d'un ou de plusieurs cabinets amis, il est parfaitement décidé à mener seul, et en ne consultant que l'honneur et les intérêts de la France, l'entreprise si glorieusement commencée au Tonkin par l'amiral Courbet et ses vaillantes troupes.

« Les renforts commandés par le général Millot vont partir. Rien ne sera négligé pour purger le delta des éléments de résistance qui y ont pris pied, et nous ne nous arrêtons qu'après avoir, par un moyen ou par un autre, détruit nos ennemis et appris au gouvernement de Hué qu'il est inutile d'essayer de se soustraire aux obligations des traités signés par son prédécesseur. »

L'entreprise générale de la manufacture de Saint-Etienne a été invitée, par le département de la guerre, à livrer avant le 20 janvier, à Toulon, des pièces d'armes destinées au régiment des tirailleurs annamites, ainsi qu'au corps des gardes civils indigènes au Tonkin.

7 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

Lucienne soupira :

— Ah ! ma pauvre mère !

Il y avait dans cette parole un accent qui n'était pas seulement celui de la pitié.

— Couchez-vous, dit-elle un moment après. Je vous préparerai une boisson chaude. Raoul ne revient que demain. Voulez-vous que je reste à veiller près de vous ?

— Non, non, s'écria M^{me} de Barli. Je ne suis pas malade. Qu'est-ce que j'ai, vraiment ? La moindre des choses, un commencement de rhume. Je me coucherai plus tard. Laisse-moi savourer les quelques instants que tu passes avec moi. Il y a si longtemps que je ne t'ai vu ainsi, intimement, seule à seule, presque dans mes bras.

— Oh ! maman ! dit Lucienne qui croisa ses mains sur les genoux de M^{me} de Barli, si je le pouvais, je les renouvellerais souvent, ces moments si doux.

— Je le sais, ma fille, mais je ne réclame pas. Une mère n'aime pas pour elle-même. Ta place n'est plus ici.

— Hélas ! dit Lucienne.

Après un moment, M^{me} de Barli reprit :

— Ce qui me console, c'est de penser que là où tu es attachée, tu trouves la vie large et facile à laquelle tu étais habituée. Raoul, par sa fortune, t'assure le bien-être...

— Je ne tiens guère à cela, dit la jeune femme avec dédain.

— Te donne-t-il autre chose, ma fille ? dit M^{me} de Barli en posant un nouveau baiser sur le front de Lucienne. Te donne-t-il toujours ce bonheur qu'il t'a promis ?

— Ma mère, je vous l'affirme, Raoul est bon. Pour moi-même, depuis notre mariage, je n'ai jamais eu un reproche grave à lui adresser. Ah ! s'il était seul ! ou bien s'il n'était pas si faible !

— Il y a des faiblesses qui s'appellent d'un autre nom.

— Je n'excuse pas Raoul, vous le savez bien. Mais je suis sincère en vous assurant qu'il souffre au fond du cœur.

— Elle ne le voit donc pas, cette reine absolue ? Elle ne sent donc pas jusqu'où elle abaisse son fils ? Ah ! pour bien faire, il faudrait qu'à son tour, elle aussi, fût frappée dans l'un de ses enfants.

— Maman ! s'écria Lucienne, maman, qu'osez-vous dire ! De telles paroles ne sont pas dignes de vous.

— Elle saurait ce que c'est qu'une souffrance

maternelle, poursuivit M^{me} de Barli, si elle était, comme moi, exilée du foyer de sa fille !

— Souhaitons plutôt qu'elle ne l'apprenne jamais, dit Lucienne en jetant ses bras autour du cou de sa mère. Vous, maman, vous ne portez que le poids du chagrin. Elle devrait y joindre le fardeau bien autrement lourd du repentir et de l'humiliation.

— Si encore elle t'aimait, pauvre ange, si elle était bonne pour toi !

— Nos rapports sont très-corrects.

— Quel mot ! appliqué à une belle-mère !

— Dans ma bouche, maman, ce mot n'est pas malveillant.

— Il a seulement le grand malheur d'être juste.

— Ne l'interprétez pas mal, je vous en prie. Je l'emploie souvent, peut-être même à tort. Je veux bien le retirer.

— Je le maintiens, moi, dit M^{me} de Barli. Dieu veuille que, toujours, elles le maintiennent aussi, ces deux femmes ! Je les connais bien, va !

— Eh bien ! maman ?

— Eh bien ! l'une te pardonnerait d'être ruinée avant que l'autre te pardonnât d'être belle.

— Ma mère, dit Lucienne, n'évoquez pas des fantômes qu'un mot, un regard suffirait à dissiper.

M^{me} de Barli secoua la tête. Lucienne continua :

— Il se peut qu'au moment de mon mariage, vous ayez surpris dans ma belle-sœur une impres-

sion un peu amère. Mais cinq ans se sont écoulés, j'ai enlaidi...

M^{me} de Barli releva la tête et, fixant sur sa fille un regard où l'orgueil se mêlait à l'amour :

— Il y a des visages qui s'allèrent, mais qui n'enlaidissent jamais, dit-elle.

— Louise était alors jeune fille, poursuivit Lucienne. Elle rêvait un brillant parti, elle enviait tous les dons qui, croyait-elle, pouvaient l'aider à le rencontrer. Aujourd'hui, elle est mariée, elle est mère...

— Sans s'être amendée pour cela.

— Comment le savez-vous ?

— L'extérieur d'une femme porte nécessairement le reflet de son caractère. Celui de ta belle-sœur n'a pas changé. Au contraire, le mariage a brisé ses dernières entraves.

— Vous avez vu M^{me} de Charolles ? où cela ?

— Dans un magasin.

— Était-elle seule ?

— Oui, seule.

— Maman, dit timidement Lucienne, vous a-t-elle saluée ?

— Non, ma fille.

— Elle ne vous a peut-être pas reconnue ?

M^{me} de Barli ne répondit pas.

Quelque temps après elle reprit :

— Le temps passe. Prosper ne tardera pas beaucoup. Recule-toi un peu, Lucienne. Il faut que

Une réunion très-importante de notabilités légitimistes de Paris et de province adhérant à la cause des Bourbons de la branche aînée a eu lieu dimanche.

Il y avait 150 personnes. Un comité a été formé; une adresse envoyée à la comtesse de Chambord.

Il est certain que de graves déterminations sont proches.

Dans une réunion de députés de l'extrême gauche et de la gauche radicale, il a été décidé que des félicitations seraient adressées à tous les conseils municipaux qui donneraient leur démission le 5 janvier, jour de l'expiration de leurs pouvoirs, dans le but de protester contre la loi de prorogation.

LA LOI CONTRE LES ASSOCIATIONS RELIGIEUSES.

On sait que M. Waldeck-Rousseau a présenté au Sénat, au nom de M. Jules Grévy, un projet de loi « sur les associations ». La loi ne tend à rien moins qu'à tuer la charité privée en France, et à mettre les associations religieuses en dehors du droit commun.

Le nonce du Saint-Père à Paris s'est ému des intentions du Président de la République. Il a aussitôt envoyé à Rome le texte du projet de loi, « réponse », dit-on place Beauvau, du chef du pouvoir « en France, à la lettre du Pape que l'on n'a pas oubliée ».

Ce document a été communiqué au Pape samedi dernier, quarante-huit heures environ avant la visite de l'empereur d'Allemagne au Souverain-Pontife.

Nous croyons être bien informés en disant que si cette loi est votée, elle ne tardera pas à être suivie des protestations de la curie romaine, et peut-être même de la rupture des relations entre le Vatican et l'Elysée. (L'Action.)

MM. Madier de Montjau et Floquet ont rédigé une proposition tendant à interdire le port du costume ecclésiastique aux Frères de la doctrine chrétienne.

LA COMPÉTENCE DES JUGES DE PAIX.

La commission de la Chambre chargée d'examiner le projet concernant les réformes judiciaires a entendu les explications fournies par M. Dreyfus, membre d'une sous-commission au sujet de l'extension de la compétence des juges de paix.

D'après le projet, dont M. Dreyfus est rapporteur, les conditions d'admissibilité pour les juges de paix sont :

Vingt-cinq ans d'âge, être licencié en droit, ou avoir été pendant cinq ans notaire ou avoué.

Les traitements sont :

Pour les juges de paix de chef-lieu d'arrondissement, équivalents à celui de juge de première instance, pour les autres juges de paix, de 2,500.

Les juges de paix de Paris ne sont pas compris dans ces catégories.

J'allume la lampe.

— Pourquoi, maman ?

— Ton père lit quelquefois, et, moi, je raccommode ce dont nous avons besoin.

— Ma mère, dit Lucienne, écoutez-moi. Mon père lit, donc il s'occupe le soir. Cependant, au prix d'un effort douloureux, il accepte des visites quotidiennes où tout ce qui le blesse, tout ce qui le déchire, va lui être remis sous les yeux. Il y a là une énigme dont le mot est facile à trouver.

— Il est très-juste que ton père ne néglige pas un moyen honorable d'augmenter nos ressources.

— Il y a deux ou trois ans, ce moyen lui avait déjà été proposé. Il n'avait pas même réfléchi avant de refuser.

— Il avait eu grand tort.

— La manière dont, aujourd'hui, il change de décision permet de penser que ce n'est pas seulement à des raisonnements qu'il cède. Ma mère ! s'écria-t-elle tout à coup, ma mère ! ah ! vous venez de le dire, je mène une vie large et facile. Ne me forcez pas à la haïr, cette vie opulente, ne me forcez pas à en rougir. Raoul ne me demande jamais de quelle nature sont mes dépenses. Il me laisse libre, entièrement libre, il me remet souvent de l'or...

— Tant mieux, dit M^{me} de Barli en se redressant, tant mieux mille fois, ma fille. Mais ton père et moi, nous tendrons la main sur la voie publique

On dit que le contre-amiral Courbet va être élevé au grade de vice-amiral, en raison de la prise de Son-Tay.

Plusieurs ministres, députés, sénateurs et hommes politiques se rendront le 6 janvier, sur la tombe de M. Gambetta, au cimetière de Nice.

LE MONOPOLE DES ALLUMETTES.

Le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes qui est entre les mains d'une Compagnie privée qui paie une redevance annuelle de 46 millions à l'Etat, expire à la fin de cette année.

Le ministre des finances devra donc se prononcer, avant le 31 décembre 1883, sur le maintien de cette exploitation dans les conditions actuelles.

Il sera par conséquent amené à consulter la commission du budget, avant le 31 décembre, sur le renouvellement du traité actuel.

ÉTRANGER

L'ANGLETERRE ET LA CHINE.

On écrit de Londres :

« Le gouvernement anglais vient enfin de se décider, quoique mu exclusivement par ses intérêts commerciaux, à donner à la France une preuve non équivoque de ses intentions d'intervenir dans le conflit franco-chinois.

« Le rêve le plus tenace des populations chinoises et du gouvernement de Pékin a toujours été et sera l'expulsion radicale de tous les Européens du territoire du Céleste-Empire.

« La guerre avec la France devait leur servir de prétexte pour une exécution générale. Aussi l'Angleterre, convaincue de ce fait, a pris le parti de faire connaître à Pékin son intention bien arrêtée de s'opposer à la réalisation de ce rêve. A l'appui de sa décision, elle a publié les instructions précises qu'elle avait envoyées à son amiral commandant la division des mers de Chine, et fait connaître le chiffre des renforts considérables qu'elle lui envoyait.

« Comme l'Angleterre a l'habitude d'exécuter promptement ses décisions, l'attitude prise par l'amiral anglais dans les eaux de Canton, aussitôt les instructions reçues, a été telle que les appréhensions chinoises se sont changées en véritable panique. »

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été mauvaise; les rentes et les valeurs que nous signalons à l'attention de nos lecteurs depuis plusieurs mois ont été particulièrement maltraitées.

Les nouvelles de Chine et surtout les rachats du découvert ont ensuite provoqué une reprise dont la durée ne nous paraît pas certaine.

Nos rentes ont reculé dans les proportions suivantes : le 3 0/0 de 76.725 à 74.15, dernier cours

avant d'accepter un centime de ce que tu dois à ton mari.

— Je suis sûre qu'au fond de sa pensée...

— Il désire qu'une aumône nous soit offerte par tes mains ? Eh bien ! qu'il garde ses intentions généreuses. Il nous paiera un jour l'enterrement des pauvres. Nous ne pourrions pas élever la voix pour refuser.

— Ah ! maman ! pouvez-vous me causer tant de peine !

— Lucienne, dit M^{me} de Barli, dans ce moment ton cœur égare ton caractère. Ce que tu m'offres, l'accepterais-tu ?

Pour toute réponse, Lucienne cacha son visage dans ses mains.

M^{me} de Barli se leva, prit une petite lampe posée sur la cheminée, se mit à la disposer.

— Je vais vous aider, maman, dit Lucienne. Que voulez-vous raccommodez ?

— Ce linge qui se trouve dans la corbeille, près de la croisée.

— Vous êtes trop souffrante.

— Ton père en a besoin.

Lucienne se dirigea vers la fenêtre pendant que sa mère approchait la table, on enlevait les objets inutiles et préparait les Revues que M. de Barli aimait à visiter.

(A suivre.)

MARTHE LACHÈSE.

75.30; l'amortissable de 77.075 à 76.45, dernier cours 77.525; le 4 1/2 0/0 1883 de 103.90 à 104.50; il a clôturé samedi à 105.175.

La Banque de France réagit de 5,300 à 5,160, dernier cours 5,210.

Les bénéfices de la semaine du 13 au 20 décembre ont été de 719,241 fr. 66; depuis le 1^{er} janvier ils se chiffrent par 39,004,721 fr. 51 contre 54 millions 399,320 francs 89, l'an dernier à pareille époque.

L'encaisse or est en diminution de 73,117 fr. L'encaisse argent en augmentation de 1,328,981 fr. Le portefeuille est en diminution de 21,412,631 fr.

Le Crédit Foncier est en reprise aux environs de 1,200. A ces cours, c'est un placement de plus de 5 0/0.

Le dividende de cette année sera, selon toute probabilité, de 60 fr. Un avis officiel de l'administration annonce que l'acompte payable en janvier est fixé à 30 fr. par action.

La somme totale des bénéfices réalisés par la Société pendant l'exercice, s'élève à plus de 22 millions de francs. On remarque dans cette somme une progression constante d'une année à l'autre. Aussi, on peut tenir pour certain que ce titre, excellent à tous égards, bénéficiera d'une plus-value importante dès que la Bourse aura repris un peu plus d'activité.

La Banque de Paris est à 810. La Banque d'Escompte à 507.50, sans changement.

Le Lyon a vivement reculé à 1,175 et 1,155 pour se relever ensuite à 1,200 et clôturer à 1,222.50. L'énorme diminution des recettes rend peu probable le maintien de ces cours trop élevés.

Le Nord est à 1,740, le Midi à 1,417.50, l'Orléans à 1,245, l'Ouest à 785, l'Est à 717.50.

Le Suez a reculé à 1,900 et 1,820 pour se relever et terminer à 1,947.50. Les recettes de la semaine du 13 au 19 décembre, se sont élevées à 1,250,000 fr. contre 1,126,000 fr. pour la semaine correspondante de l'an dernier. Du 1^{er} janvier au 19 décembre elles s'élevaient à 63,660,000 fr. contre 58,800,000 fr., chiffre atteint en 1882.

L'Italien 5 0/0 est à 91.50, l'Unifiée d'Egypte à 316.25, le Turc 5 0/0 à 9.05, la Banque Ottomane à 642.50 et 645, la Banque des Pays-Autrichiens à 483.75, la Banque des Pays-Hongrois à 377.50.

Le Crédit Mobilier Espagnol est en baisse sensible à 170.

Les Chemins Autrichiens cotent 677.50, les Lombards 310, le Nord de l'Espagne à 502.50, le Madrid-Saragosse à 423.75, les Chemins Portugais à 475.

La tendance du marché reste incertaine, on attend les événements : La prise de Son-Tay rend un peu de confiance, mais il faudra voir comment tournera la guerre de Chine.

Nous rappelons nos avis antérieurs, et nous croyons qu'il est préférable de ne pas trop s'engager, de peur de complications qui pourraient bien survenir. La tendance du marché est trop incertaine pour qu'on puisse se fier à cette reprise des derniers jours.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Noël, cette fête du culte catholique toujours si touchante, celle qui depuis dix-huit siècles, par les souvenirs qu'elle rappelle, n'a cessé d'émouvoir les divers âges, l'enfant aussi bien que le vieillard, Noël a été célébré hier dans notre ville avec une grande solennité.

A la messe de minuit, les diverses églises ont été envahies de bonne heure par les fidèles, et la communion générale, très-nombreuse, s'est faite dans le recueillement le plus complet.

Les musiciens-amateurs de notre ville, suivant la bonne habitude qu'ils ont prise, sont venus apporter leur concours et donner plus d'éclat encore à cette fête.

La nuit, sous les voûtes de l'église Saint-Pierre, a retenti pour la seconde fois une voix de jeune fille, voix fraîche et puissante, qui promet pour l'avenir.

A Saint-Nicolas, à la même heure, c'est un autre talent, inconnu encore parmi nous, qui a chanté l'*O salutaris* avec âme et un profond sentiment religieux.

A dix heures du matin, des amis de M. Halbert et ses élèves se réunissaient à Saint-Pierre pour l'exécution d'une messe en musique.

Voilà deux mois à peine qu'a eu lieu la reprise des cours de la maîtrise; dans un si bref délai, il était difficile de tenter, pour le jour de Noël, l'exécution de morceaux nouveaux. Aussi a-t-on entendu cette fois encore le *Kyrie* et la *Gloria* de Gounod, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei* de Laurent de Rillé.

Cette seconde audition a fait plaisir; les exécutants ont fait ressortir toute la délicatesse de style et l'ampleur du rythme, et rendu saisissants les effets d'harmonie imitative que le compositeur a su glisser dans le *Kyrie* et le *Gloria*, phrases de supplication et de joie qu'expriment si bien ces chants de l'Eglise.

Le soir, à vêpres, même empressement, même entrain et même succès dans le chant de l'hymne *Adeste Fideles* et le *Pastores* de Lambillotte.

Les autres paroisses ne sont point restées en arrière; toutes ont eu des personnes dévouées qui sont venues mettre leur talent à la disposition de l'Eglise et ont chanté les louanges de Dieu et la naissance du Sauveur.

Nous apprenons que c'est M^{re} Freppel qui prononcera, le 15 janvier, l'oraison funèbre de M^{re} Colet.

De justes plaintes se sont élevées sur le service d'Angers à Tours. Il n'existe pas de train-omnibus entre 3 heures 40 du soir et 7 heures le lendemain matin, puisque le train-omnibus, n^o 234, qui part d'Angers à 5 heures 35, s'arrête à Saumur.

Une pétition a été adressée à la Compagnie d'Orléans.

Cette pétition, appuyée par le Conseil général, demande la prolongation jusqu'à Tours du train partant d'Angers à 5 heures 35.

La Compagnie d'Orléans a favorablement accueilli cette demande, et l'a soumise au ministre des travaux publics.

Espérons qu'on y fera droit et que bientôt nous verrons le train de 5 heures 35 continuer sa route jusqu'à Tours.

Le Concert du 27 Décembre.

Nous avons expliqué, à maintes reprises, le but de l'Association artistique qui vient, demain jeudi, donner un concert à Saumur. Cet orchestre, dont la réputation marche de pair avec les meilleurs de Paris, s'est donné pour mission la vulgarisation des chefs-d'œuvre de l'art musical. Composé d'instrumentistes de la plus grande valeur, il est dirigé on le sait par M. Gustave Lelong et inspiré par M. Jules Bordier, un des jeunes compositeurs français qui s'annoncent avec le plus d'avenir.

M. Charles Gounod, membre de l'Institut, auteur de *Faust* et de *Mireille*, est président d'honneur de l'Association artistique.

Dans la liste des vice-présidents, on voit des noms comme ceux de MM. Padeloup, Colonne, Saint-Saëns, auteur d'*Henri VIII*, Vaucorbeil, directeur de l'Opéra, Massenet, auteur d'*Hérodiade*, etc. Dans la liste des membres honoraires, on lit ceux de M^{me} Carvalho, Erard, Galli-Marié, Pauline Viardot, Marie Battu, Brunet-Lefleur, etc., etc.

Est-il besoin de rappeler que les maîtres actuels de l'école française sont venus plusieurs fois diriger leurs œuvres à Angers, que les plus grands virtuoses, les plus grands chanteurs se sont fait honneur de prendre part aux matinées musicales de l'Association ? Plusieurs villes ont fait dans ces dernières années de grands sacrifices pour obtenir de l'orchestre d'Angers un ou plusieurs concerts. La ville de Nantes n'avait pas hésité à voter cinq mille francs pour l'entendre.

On voit que le concert du 27 décembre est, pour notre ville, un véritable événement.

L'Association qui poursuit une œuvre populaire, celle de l'éducation artistique des masses, ne s'adresse pas seulement aux dilettantes. Aussi le prix de ses places invite-t-il toutes les classes de la société à profiter de ses concerts. Nous ne saurions trop recommander la soirée de demain, et inviter trop instamment nos lecteurs à y assister.

L'Association artistique vient à Saumur pour la seconde fois; elle fait de nouveaux sacrifices pour se faire entendre ici. Nous sommes convaincus que l'accueil qui lui est réservé l'encouragera à revenir.

Le grand Concert populaire ouvrira par la *Symphonie pastorale* de Beethoven. Ce chef-d'œuvre fut la première œuvre symphonique exécutée à Angers (le 21 octobre 1877) et n'a pas cessé depuis ce jour de faire partie des programmes de l'Association artistique.

La *Symphonie pastorale* a inspiré à Berlioz une page émue que sa longueur ne nous permet malheureusement pas de reproduire.

C'est une excellente idée qu'a eue l'Association artistique de nous donner ce chef-d'œuvre, conception adorable où les bruits de la nature ne sont que le prétexte de l'hymne chanté par cet immortel penseur, Beethoven, à la gloire de Dieu. Nous dirons donc, à ceux qui n'ont jamais entendu ce poème harmonieux : « Allez l'entendre ! » A

ceux qui le connaissent déjà : « Retournez l'écouter encore, et vous y découvrirez des choses nouvelles, chaque fois vos sensations deviendront plus pures, plus complètes ! »

Après un Concerto pour le violoncelle (de Schumann), avec accompagnement d'orchestre, par M. de Munck, viendra le *Rouet d'Omphale* — et non la *Forêt d'Orphale* (?), comme dit l'affiche. — L'auteur fait précéder sa partition de la notice suivante :

« Le sujet de ce poème symphonique est la séduction féminine, la lutte triomphante de la faiblesse contre la force. Le *Rouet* n'est qu'un prétexte, choisi seulement au point de vue du rythme et de l'allure générale du morceau. »

Camille Saint-Saëns a dirigé plusieurs fois à Angers (la semaine dernière encore), l'exécution de cette œuvre, à la fois forte et délicate, contenant réunies les principales qualités du compositeur qui attire aujourd'hui sur lui l'attention du monde entier.

Les *Souvenirs de Buda-Pesth* (Danses Hongroises) feront connaître une œuvre du sympathique président de l'Association angevine, M. Jules Bordier, auteur acclamé de compositions importantes dont l'*Echo Saumurois* a relaté les succès éclatants dans plusieurs grandes villes de France — Paris et Marseille notamment — et récemment à Bruxelles.

L'ouverture de *Freischütz* est peut-être l'œuvre la plus achevée de Weber et à coup sûr une des plus jouées. Le public des Concerts populaires d'Angers ne se fatigue pas d'entendre cette page admirable qui fait depuis sept ans partie des programmes de l'Association.

Entr'acte Sevillana, de Massenet. Cette jolie page symphonique est à peu près tout ce qui est resté de la partition de *Don César de Bazan*, composée par le jeune maître pour l'Opéra-Comique. (Massenet avait fait le tour de force d'écrire cet ouvrage en trois semaines.)

Rien de plus élégant que cet Entr'acte que l'orchestre d'Angers a joué à maintes reprises, sous la direction de l'auteur.

Les *Pêcheuses de Procida*, tarantelle, par J. Raff, un des plus grands musiciens de l'Allemagne contemporaine, orchestrée par Karl Muller-Berghans. Ce morceau, d'une difficulté considérable, a produit un grand effet chaque fois que l'orchestre d'Angers a eu l'occasion de l'exécuter.

Le *Carnaval* (de Guiraud), morceau qui fait aujourd'hui partie du répertoire des Concerts du monde entier, est le *Finale* de la *Suite d'orchestre* du maître, exécutée pour la première fois aux Concerts populaires Pasdeloup, en janvier 1872. Cette œuvre, où toutes les ressources de l'orchestre sont employées en parfaite connaissance de cause, offre en outre un développement sans cesse intéressant.

Telles sont les œuvres d'une valeur inappréciable qu'exécutera sur notre scène le célèbre orchestre angevin.

Avec l'éminente cantatrice, M^{me} C. Patti, pour la partie vocale, et les morceaux de violoncelle de M. de Munck, nous aurons demain le plus magnifique concert qui ait jamais été donné à Saumur.

6 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Réveillon du Docteur HISTOIRE DE NOËL

Par Paul LIOREL.

Pendant quatre longs mois, sa jeune femme, dans une situation intéressante; dut lui prodiguer ses soins incessants.

Elle le fit avec une patience, un dévouement inaltérables.

Au bout, il mourut, mais la misère n'avait fait qu'augmenter au légis. Il fallut tout vendre, tout, jusqu'à la dernière relique, pour arriver à subsister. Il fallut tout quitter, tout fuir, tout abandonner pour sortir d'un milieu qui rappelait les souvenirs les plus poignants et les plus pénibles.

La pauvre femme, la malheureuse veuve, marcha au hasard et devant elle. C'est ainsi qu'elle émigra machinalement dans le bourg habité par le docteur Annibal. Comment une faible créature, qui n'était nullement trempée pour la souffrance et l'épreuve, aurait-elle pu résister à tous ces assauts ?

M^{me} L..., à peine installée dans le triste appartement où nous vous avons conduits, s'alta et tomba sérieusement malade.

Elle ne voulut recevoir les secours de personne. Elle refusa de faire appel à la science des prati-

ciens. Seule, la bonne voisine, avec laquelle nous sommes entrés en connaissance, rencontra grâce à ses yeux.

Vint pourtant l'heure de la délivrance. Il fallut bien se résigner à avoir recours au médecin. C'est ainsi qu'Annibal pénétra dans la place.

VIII

— A bientôt, avait dit le docteur à sa com-
mère.

Ce n'était pas vaine promesse.

Dès le lendemain même, il retournait au quartier du Val.

Le *petit filleul* continuait à bien venir et à se laisser vivre.

— Nous en ferons un *luron*, fit Annibal.

Quant à la mère, le médecin jugea de suite sa situation désespérée.

— Le chagrin la tue, dit-il à la voisine, elle n'en a pas maintenant pour longtemps. Arrive le printemps et ce sera fini...

Alors on vit ce vieux garçon égoïste, indifférent, multiplier ses visites chez la veuve, et l'entourer de ces prévenances et de ces égards dont on ne l'edt jamais cru susceptible.

Une transformation complète paraissait s'être opérée chez lui.

On en jasait même dans le bourg, et l'on se demandait si c'était bien le seul amour de l'art qui

MAMERS.

Les conseillers municipaux de Mangers ayant donné leur démission parce qu'ils considéraient leur mandat comme devant expirer le 6 janvier, le préfet de la Sarthe a pris un arrêté convoquant les électeurs à cette date.

POITIERS.

On ne saurait recommander trop de précautions aux personnes qui se servent de charbon.

Avant-hier matin, la servante de MM. C... et C..., négociants à Poitiers, ayant allumé du charbon sur un fourneau placé dans une chambre bien close, fut endormie par les gaz qui se dégagèrent.

Fort heureusement pour elle qu'un employé de la maison ouvrit la porte avant que l'asphyxie fût complète. On prévint le docteur Jablonski qui donna à cette fille les soins que réclamait son état.

(Journal de la Vienne.)

NIORT.

Mardi, vers 6 heures du soir, la nommée Pignat, âgée de 47 ans, servante chez M. Lesseure, demeurant rue de Strasbourg, à Niort, se trouvait dans la cuisine où elle préparait une lampe à pétrole, quand tout à coup la lampe prit feu. La jeune Pignat chercha alors à éteindre la lampe avec son tablier, mais le liquide qui s'était répandu sur elle prit feu; alors elle abandonna la lampe en criant au secours et monta dans la chambre de ses maîtres située au premier étage. A ses cris, son maître sortit et lui dit de descendre dans le jardin et de se rouler à terre; pendant ce temps, M. Lesseure se portait au secours de sa bonne et parvenait à éteindre le feu; mais les vêtements de la malheureuse étaient déjà en partie consumés. M. Lesseure s'est fait des brûlures sans gravité à la main droite.

M. Algier, médecin-major au 14^e cuirassiers, et M. le docteur Rouland furent appelés et prodiguèrent des soins à cette pauvre fille, qui a des brûlures graves aux jambes, au ventre, aux mains et à la figure.

Elle a été transportée à l'hospice, sur un brancard, pour y recevoir les soins que nécessite son état. M. Tonnet, médecin, qui l'a pansée, a dit ne pas pouvoir encore se prononcer sur la gravité de ses blessures et leurs conséquences.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Ces jours derniers, on a retiré de la Loire deux cadavres de femmes, l'un en face du bourg de Chouzé, l'autre près du village de Bonneuil.

» Le cadavre de Chouzé était celui d'une jeune fille de 15 à 17 ans environ, taille, 1 m. 50; cheveux châtain clair; corpulence assez forte. Un filet attaché à un peigne rond entourait sa tête. Elle était vêtue d'une robe noire à volants et d'un tablier à petits carreaux, en coton bleu. A l'annulaire du doigt de la main gauche, elle portait une bague avec un emblème religieux, et au mé-

dins droit une autre bague avec faux améthyste de forme carrée. Les chairs de la figure étaient tellement décomposées qu'on n'a pu reconnaître aucun trait.

» Le cadavre retiré près de Bonneuil est celui d'une femme d'environ 40 ans, dont on n'a pu également établir l'identité. Coiffée d'un petit bonnet, cette infortunée était vêtue d'une chemise marquée aux initiales M. D. et avait les pieds et les jambes nus. »

1884

ETRENNES SPLENDIDES.

La *Librairie Javaud*, de Saumur, a groupé, cette année, en œuvres d'art de toutes sortes, la collection la plus merveilleuse qu'il soit possible de rencontrer, même dans les plus grandes villes.

Les deux magnifiques salons du premier présentent un aspect véritablement splendide devant lequel on reste ébloui.

On ne peut que recommander aux personnes soucieuses de témoigner leur gratitude à des amis artistes et appréciateurs de venir seulement visiter ces uniques salons; on peut être certain qu'il leur sera impossible de résister au plaisir de se procurer un de ces charmants objets exposés dans les galeries.

Librairie Javaud

Rue Saint-Jean, Saumur.

CONSEILS ET RECETTES.

Les personnes qui veillent et travaillent le soir sont sujettes à une certaine fatigue des yeux.

Les paupières se congestionnent et il se produit parfois de l'irritation.

Nous conseillons d'éviter les collyres souvent trop astringents et d'employer tout d'abord des lotions avec une infusion tiède de fleurs de bluets.

Il y a longtemps que l'action salutaire des fleurs de bluets sur la vue est reconnue, car jadis on appelait ces jolies fleurs des casse-lunettes.

Une affaire importante, maintenant que nous sommes en hiver, c'est de recueillir les cendres.

Les cendres de bois ne sont pas assez recherchées par les jardiniers et pourtant elles constituent un très-bon engrais pour les plantes qui ont besoin de potasse : les pois, les pommes de terre, la vigne, surtout la vigne, car avec la cendre de bois vous combattez le mildiou; enfin les plantes très-feuillées telles que la luzerne, les gazons dont elles détruisent la mousse, etc.

Les cendres de houille sont moins bonnes, mais il ne faut pas pour cela les rejeter comme on le fait habituellement; elles conviennent surtout dans les terres à sous-sol glaiseux et peuvent être utilisées aussi dans les autes terrains.

Les jardiniers et les cultivateurs feront

conduisait si fréquemment le docteur au Val. Certaines gens allaient jusqu'à affirmer qu'Annibal, sous l'écorce la plus rude et la plus détestable, cachait le cœur le plus tendre et le meilleur et qu'il s'était pris de compassion pour l'étrangère et pour les pauvres enfants qu'elle allait laisser orphelins.

Quoiqu'il en fût de tous ces bruits qui couraient, Annibal continuait ses visites assidues à M^{me} L... Il semblait prendre un plaisir extrême à rester auprès de la malade.

Il lui parlait aussi doucement qu'on le fait à un enfant. Il la consolait, la fortifiait, cherchait à lui inspirer un peu de cet espoir qu'hélas ils ne possédaient plus. Il s'était attaché à la fillette qu'il gardait sur ses genoux quelquefois une heure durant, passant les mains dans ses longs cheveux bouclés, s'essayant à l'amuser, à amener le rire sur ses lèvres pâles et à faire naître le contentement sur son visage attristé et rêveur. Quant au *petit filleul*, il avait pour lui mille tendresses, mille marques d'affection touchantes. Il fallait voir aussi quelle peine il se donnait pour faire accepter à la veuve des secours déguisés, provenant d'une source imaginaire, dont sa bourse faisait tous les frais; des *douceurs* qu'elle repoussait sans cesse et que sans cesse aussi il la contraignait de recevoir à son corps défendant.

C'était une lutte incessante entre le médecin et M^{me} L..., mais Annibal, il faut bien le dire, sortait toujours vainqueur du combat.

(A suivre.)

donc bien de les recueillir et de les semer dans les jardins.

Théâtre de Saumur.

Judi 27 décembre 1883,

A 8 heures 1/2 précises.

Association Artistique d'Angers (7^e année)

Subventionnée par le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, par le Conseil Général de Maine-et-Loire et le Conseil Municipal d'Angers.

Grand Concert Populaire

AVEC LE CONCOURS DE :

C. PATTI

ET DE

E. DE MUNCK

Violoncelliste

ORCHESTRE DE 50 MUSICIENS

Sous la direction de M. Gustave LELONG.

Programme.

1^{re} PARTIE

1^o SYMPHONIE PASTORALE... BERTHOVEN.

A. Sensations douces en arrivant à la campagne.

B. Scène du ruisseau.

C. Réunion joyeuse des villageois. Eclairs. — Orage.

D. Chant des bergers. — Sentiments de joie et de reconnaissance après l'orage.

2. CONCERTO pour le violoncelle, avec accompagnement d'orchestre, par M. E. DE MUNCK. SCHUMANN.

3. LE ROUET D'OMPHALE... SAINT-SAËNS. (Poème symphonique.)

4. AIR « Non sei capace »..... MOZART. Chanté par M^{me} PATTI.

5. SOUVENIRS DE BUDA-PESTH (Danses Hongroises)..... J. BORDIER.

2^e PARTIE

1. Ouverture de FREISCHUTZ... WEBER.

2. CHANSON ESPAGNOLE... IRADIER. Chantée par M^{me} PATTI.

3. Morceaux de VIOLONCELLE. A. Nocturne de Chopin..... DE MUNCK. B. Papillon..... POPPER. Exécutés par M. E. DE MUNCK.

4. A. Entr'acte Sevillana (Don César de Bazan)..... MASSENET. B. Les Pêcheuses de Procida... J. RAFF.

5. AIR..... **

Chanté par M^{me} PATTI.

6. CARNAVAL..... E. GUIRAUD.

PRIX DES PLACES.

Stalles d'Orchestre, Balcon, Loges de Balcon, 6 fr. ; — Baïgnaires, 4 fr. ; — Parquet, Premières Loges, 3 fr. 50 ; — Loge de MM. les Officiers, 3 fr. ; — Parquet militaire, 2 fr. ; — Parterre, 2 fr. ; — Parterre militaire, 4 fr. ; — Secondes, 4 fr. ; — Amphithéâtre, 50 centimes.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

CHEMINS DE FER DU ROUSSILLON

Souscription publique les 27, 28 et 29 décembre

A 6,000 ACTIONS DE 500 FR.

Emises au pair avec la

GARANTIE DE L'ÉTAT

(5 0/0 de revenu garanti) conformément à la loi du 3 août 1881.

Intérêts payables 1^{er} janvier et 1^{er} juillet.

Le prix d'émission payable
125 fr. en souscrivant ;
125 fr. à la répartition ;
125 fr. du 1^{er} au 15 avril ;
125 fr. du 1^{er} au 15 juillet.

Une bonification de cinq francs est accordée aux titres libérés à la souscription.

A la BANQUE DE LA FINANCE FRANÇAISE, 45, faubourg Montmartre, Paris, et à ses succursales. Dans toutes les communes de France, chez ses représentants.

GOITRES ET GLANDES

diminuent des les premières applications et sont guéries radicalement par le SIROP de BOCHET IODE
Pharmacie, 21, place Bellecour, à Lyon. — Envoi franco contre mandat-poste de 8 fr. — NOTICE GRATUITE.
Saumur, ph. LAUMONDAIS, pl. de la Bilange.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étrennes Musicales 1882

LES PLUS GRANDS SUCCÈS DU PIANO

ŒUVRES CÉLÈBRES DE J. KLEIN

DIAMANT DU CŒUR, valse nouvelle (grand succès).

VALES POUR PIANO : *Vierge de Raphaël, Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, Au Pays Bleu, Neige et Volcan, Cerises Pompadour, Pazza d'Amore, Pommes de voisines, M^{lle} Printemps, Lèvres de feu, Patte de Velours, Larmes de Crocodile, Petits Soupers, Cuir de Russie, Pêché Révé.*

POLKAS : Tête de Linotte, Cœur d'Artichaut, Peau de Satin, Coup de Canif, Truite aux Perles. — France Adorée, Marche Nationale, Radis Roses, Mazurka, Royal-Caprice (gavotte Louis XV).

VALES CHANTÉES : Fraises au Champagne, Parfums Capiteux, Cerises Pompadour, Pazza, Larmes de Crocodile. — **MÉLODIES** : Rayons Perdus, Soupir et Baiser, Barcarolle du Lac de Genève.

Prix des Œuvres de J. Klein : Piano seul ou Vales chantées, 2 fr. 50 c. — A 4 mains, 3 fr. — Méloides, 1 fr. 70 c. — Nouvelles simplifiées (sous le titre de Broderies d'Argent) : Diamant du Cœur, Patte de Velours, Vierge de Raphaël, vales; Peau de Satin, polka, chaque, 1 fr. 70. Réception franco contre le montant en timbres-poste, à COLOMBIER, Éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris.

A Saumur : chez M^{me} MERCIER-FISCHER, place de la Bilange, et chez MM. L. FISCHER et fils, rue d'Orléans.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 8, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 143 : Le Tonkin à la Chambre. Cadeaux de Noël. Petite chronique municipale. Les Lycées de filles (suite). A boire ! A boire ! Bibliographie.

ÉTRENNES : Donnez aux personnes qui vous sont sympathiques un abonnement d'un an à la Lanterne d'Arlequin. Chaque dimanche, lorsque cette charmante et intéressante publication leur arrivera par la poste, elles penseront à vous et vous remercieront. Si vous êtes abonné à notre journal, tous les abonnements d'étrennes que vous voudrez donner vous seront concédés au prix de 5 francs seulement. Envoyez une bande avec le mandat postal.

ALMANACH D'ARLEQUIN Il n'y a pas une minute à perdre pour envoyer les demandes si l'on veut être sûr d'arriver à temps. C'est l'almanach le plus intéressant et le meilleur marché de tous ceux qui ont paru cette année. — 20 cent. (25 cent. franco). Le cent 15 fr. — A Tours, rue Richelieu, 14. A Paris, boulevard Saint-Germain, 195.

LA MUSIQUE POPULAIRE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

Bureaux : Boulevard Saint-Michel, 78.

Abonnements : Un an, Paris 12 fr.; Département, 14 fr. — Un numéro : 25 centimes.

Sommaire : TEXTE. — Lablache, par Alphonse Baralle. — L'expression musicale et le drame français, par A. Boutarel. — Verdi (suite), par Alphonse Baralle. — La question musicale en Italie, par Sandrin. — Variétés : Les Lubies de M^{me} Gianoli. — Nos concours. — Nouvelles diverses.

MUSIQUE — La Violette, lied célèbre de Mozart, transcrit pour le piano, par Eugène Ketterer, et le Chant du soldat, ballade, musique de M. Léon Roques.

ILLUSTRATION — Portrait de Lablache.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. Le Vasseur, successeur), 33, rue de Fleurus, Paris.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE OU A AFFERMER

Cinquante ares de vigne, aux Landes, commune de Saumur; Seize ares 50 centiares de vigne, même canton; Huit ares 50 centiares de luzerne, même canton; Huit ares de vigne rouge en bon rapport, aux Hautes-Landes; Cinq ares de vigne, au moulin Tan.

Toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. LEVRON, propriétaire, ou à M^e PINAULT, notaire.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, successeur de M^e MÉHOUAS.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

GRANDE ET VASTE MAISON

Place Saint-Pierre, n° 4.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. CORBINEAU, propriétaire à l'Abbaye-d'Asnières. (785)

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Chacé,

Consistant en : Une MAISON avec servitudes, greniers, cours, écurie, caves, pressoir et ustensiles de vendanges et jardinage, etc.;

Vignes en bon rapport et petit jardin, le tout d'une contenance d'environ 84 ares.

Mise à prix : 8.000 fr.

S'adresser à M. JAGOT-RICHARD, 5, rue du Marché-Noir. (737)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Propre au commerce,

Située rue Saint-Nicolas, n° 12,

UNE AUTRE MAISON

Également propre au commerce,

Actuellement occupée par M^{me} Lef-fel, aubergiste (hôtel de l'Espérance).

S'adresser à M^{me} veuve FERRU, 12, rue Saint-Nicolas. (786)

UN JEUNE HOMME se propose pour cirer les parquets et servir de valet de chambre au besoin, et même soigner les malades.

ALPHONSE COLIN, rue Dacier, n° 34, Saumur.

Étrennes 1884 LE MOIS DES CADEAUX Étrennes 1884

FOULARDS, CRAVATES Et des Fourrures FOURRURES, GANTERIE

Parfumerie Mouchoirs SACS-TOILETTES Sacs-nécessaires

Porte-monnaie, Porte-cartes Pour Hommes et pour Dames

ÉTRENNES 1884

MAGASINS DE LA GLANEUSE

SAUMUR, — 51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53, — SAUMUR

ACTUELLEMENT ET JUSQU'AU 8 JANVIER

Dans les Nouveaux Magasins du premier

Grande Exposition et Mise en Vente de tous les Articles pour Cadeaux du Jour de l'An, composée de tout ce que la Fabrication Parisienne et Viennoise a fait de plus nouveau, de plus joli, de plus élégant et de plus soigné en : Petits Bronzes, Maroquinerie, Tabletterie, Marqueterie, Peluche, Laque, Ecaille, Ivoire, Bambous, Cuir repoussé, Albums et Cadres pour photographies, Glaces, etc., etc., et quantité d'autres Objets de Fantaisie, à des prix extrêmement avantageux.

Nos relations constantes avec Paris nous mettant directement en rapport avec les Petits Fabricants auxquels nous achetons au Comptant, nous permettent de Vendre tous ces Objets 25 et 30 0/0 meilleur marché que n'importe quelle maison. C'est du reste à cette Manière d'Opérer que nous devons l'Immense Succès que, depuis cinq années, nous Obtenons pour tous nos Articles d'Étrennes. Les Dames reconnaîtront une fois encore que, réunir l'utile, l'agréable et le Bon Marché est de tradition aux Magasins de la Glaneuse.

Nous recommandons également comme Articles très-avantageux et Cadeaux Utiles :

1. Au Comptoir des Fourrures — Manchons PARISIEN, RÉCAMIER, RÉGINA, etc., etc., en RENARD, GRÈBES, MUSC ARGENTÉ, CASTOR des Indes, CASTOR LOUTRE et CANADA, depuis. 1 95
2. Au Comptoir des Jupons — Jupons SATIN SOIE, ouaté et doublé, depuis. 19 75
Jupons satin laine, Moire noire, drap et flanelle avec bandes brodées, depuis. 3 95
3. Au Comptoir des Mouchoirs — Mouchoirs dentelle pour Mariage, 55 fr. et. 5 75
Mouchoirs Tussor soie, avec initiales brodées, Mouchoirs batiste de Cambrai, vignettes et initiales brodées, garantis à l'usage, la douzaine. 12 »
4. Au Comptoir des Dentelles — Fichus et Andalouses, Dentelle Espagnole, Echarpes, Châles et Pélerines chenille Haute Nouveauté, à des prix exceptionnels de BON MARCHÉ.

MAGASINS DE LA GLANEUSE.

OCCASION

A VENDRE

UNE VOITURE PETIT-DUC

Presque neuve.

S'adresser à M. MATIGNON-CHARRIER, carrossier. (812)

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette.)

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts : Pharmacies, Etablissements de Bains et aisons de Produits Hygiéniques.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS si vous sucez quelques BONBONS GRAMONT

au goudron. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du Goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des capsules recouvertes de gelatine pour en masquer la saveur : ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix : la Boîte 1^{fr.} 75; demi-Boîte 1^{fr.} 50.

Se méfier des Contrefaçons. — Exiger la Signature de D^r GRAMONT.

Dépôts à Saumur : pharmacie GABLIN, rue d'Orléans, 27, et toutes les Pharmacies. (664)

POUR **SIX FRANCS PAR AN**

Les Rentiers et les Capitalistes reçoivent chaque dimanche

LA **GAZETTE DE PARIS**

Journal financier de grand format ET LE **BULLETIN AUTHENTIQUE Des Tirages Financiers** ET DES **VALEURS A LOTS** (13^e année).

Adresser les demandes d'abonnements, 49, rue Taitbout, 49, Paris, et dans tous les bureaux de poste.

AUX ÉLÉGANTS

CHERRISERIE MODÈLE

M. MONTEL

12, rue Beaurepaire, 12, au rez-de-chaussée.

La maison se charge des **RÉPARATIONS.**

48, Rue du Marché-Noir.

ATELIER D'HORLOGERIE

M. PETIT prévient les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance qu'il fait et garantit toute espèce de réparations d'horlogerie.

PRIX MODÉRÉ.

Réparations très-soignées.

A VENDRE UN JOLI PLANT

De PEUPLIERS suisses

S'adresser à M. DELANOUE-CHEVRIBR, propriétaire à Gauré, commune de Varennes. (727)

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Pucès, Pour, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'BUY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

Saumur, imprimerie P. GODET.